

DEPARTEMENT de l'AUBE

0-0-0-0-0

Procès Verbal de Synthèse

relatif à un permis de construire pour un projet
d'installation d'une centrale photovoltaïque
sur la commune de PRUNAY-BELLEVILLE (10350)

par la société URBA 291

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Enquête publique du mardi 14 Septembre 2021
au vendredi 15 Octobre 2021

0-0-0-0-0

Je, soussigné Jean-Claude DARDENNE, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles en retraite, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de CHALONS en CHAMPAGNE par décision n° E21-00080/51 du 5 Août 2021 pour procéder à l'enquête publique relative à un permis de construire pour un projet de centrale photovoltaïque sur la commune de PRUNAY-BELLEVILLE (10350), ai procédé à ma mission et établi le présent procès-verbal conformément à la réglementation :

I – L'Organisation de l'enquête

Suite au contact téléphonique, dès la réception de ma désignation, avec la préfecture de l'AUBE pour organiser cette enquête, j'ai pris contact avec le maire de la commune pour connaître les jours d'ouverture de la mairie et connaître les empêchements majeurs pouvant intervenir sur la commune dans la période mi-septembre à mi-octobre pour envisager de programmer la période où se tiendraient les permanences.

Les renseignements obtenus ont permis de fixer en accord avec le Service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial de la Préfecture, la période d'enquête du mardi 14 septembre 2021 à 16 heures (ouverture) au vendredi 15 octobre 2021 à 18 heures (clôture). Les permanences se tiendraient :

Le mardi 14 septembre 2021 de 16 à 18 heures,

Le mardi 28 septembre 2021 de 16 à 18 heures

Le vendredi 15 octobre 2021 de 16 à 18 heures.

Cette organisation de l'enquête publique a été prescrite par l'arrêté préfectoral N° PCICP 2021235-0001 du 23 août 2021.

En allant chercher le dossier et l'arrêté préfectoral à la Préfecture le 24 août 2021, j'ai pu parapher les différentes pièces du dossier et ouvrir le registre d'enquête avant leur transmission à la mairie de PRUNAY-BELLEVILLE.

L'avis au public a été publié sous la rubrique des annonces légales dans les journaux L'EST ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE en date du samedi 28 août 2021 pour la première parution et en date du samedi 18 septembre 2021 pour la deuxième parution.

L'affichage sur le terrain a été réalisé par la société URBA291 en trois endroits, (à la porte du site proprement dit et à l'entrée des 2 chemins d'accès principaux vers le site sur la RD 33 et la RD 29).

II – Les permanences

Elles se sont déroulées selon le calendrier suivant :

Le mardi 14 septembre 2021 de 16h 00 à 18 h 00 à la mairie de PRUNAY-BELLEVILLE **(jour d'ouverture de l'enquête)**

J'ai été accueilli par le maire de la commune, puis je me suis installé dans la salle du Conseil Municipal réservée à cet effet.

Au cours de cette permanence, j'ai reçu une seule personne :
M. Franck Choiselat qui voulait surtout connaître le rôle du commissaire-enquêteur lors d'une enquête publique. J'ai pu lui donner de suite tous les éléments demandés.
Je lui ai ensuite préconisé de prendre connaissance d'au moins le résumé non technique du dossier s'il envisageait de donner un avis sur le projet.
Il n'a pas souhaité émettre d'observation à la fin de la permanence et a indiqué qu'il reviendrait pour continuer à lire le dossier.

Le mardi 28 septembre 2021 de 16 h à 18 h :

Après l'accueil par M. le Maire et l'installation dans la salle du Conseil Municipal, j'ai pu constater que deux observations avaient été portées au registre :

- L'observation n° 1** par M. Hervé PARIS,
- L'observation n° 2** par M. Michel LUYNS.

(D'après les éléments que j'ai pu recueillir, ces observations auraient été notées le jour d'une réunion du conseil municipal, ce qui m'a permis de leur donner une date).

M. Franck Choiselat est venu pour poursuivre sa prise de connaissance du dossier et n'a pas émis d'observation.

Aucune autre personne ne s'est présentée au cours de cette permanence.

Le vendredi 15 octobre 2021 de 16 h à 18 h : (jour de clôture de l'enquête)

Après l'accueil par le premier adjoint de la commune et installation dans la salle du conseil municipal, j'ai pu relever qu'une annotation avait été portée sur le registre par M. Denis PINTO (**observation n° 3**).

(Il faut préciser ici que M. PINTO est aussi le maire de la commune de PRUNAY-BELLEVILLE).

M. Jean-Luc MARTIN *(le premier adjoint)* a porté ses annotations sur le registre (voir **Observation n° 4**).

Puis s'est présenté M. Philippe COLLOT qui m'a informé que c'est sous le mandat municipal précédent que le projet a été initié *(Il était alors premier adjoint)*. Il se montrait satisfait de son aboutissement. Il a inscrit ses observations sur le registre (**Observation n° 5**).

En fin de permanence et après avoir terminé la lecture du dossier, M. Franck Choiselat a porté son avis sur le registre. (**Observation n° 6**).

Personne d'autre ne s'est présenté et j'ai pu clore le registre après expiration du délai d'enquête.

Visite sur le terrain :

Avant la troisième et dernière permanence, je me suis rendu sur le site du futur projet et en ai fait le tour (une partie en voiture et une partie à pied).

J'ai pu constater la bonne description des lieux faite dans le dossier et ai pu imaginer l'investissement dans son environnement proche et plus lointain.

III – Les OBSERVATIONS

Le lundi 18 octobre 2021, les services de la préfecture m'ont averti par mail, qu'aucun courrier, ni aucune observation sur le registre électronique, n'avait été reçu en Préfecture.

J'ai établi une liste des 6 observations émises par le public et j'ai émis un questionnaire suite à la visite du site.

Cette liste est jointe en annexe à ce procès-verbal de synthèse.

En CONCLUSION, cette enquête s'est déroulée dans un très bon climat et dans le respect des consignes sanitaires.

Elle a mobilisé peu de personnes. (Trois visites aux permanences et six observations).

Quelques questionnements émis par oral, ont pu trouver une réponse par le commissaire-enquêteur lorsque cela concernait la procédure de l'enquête.

Les observations relevées peuvent mériter réflexion et attention de la part du porteur de projet.

Une réponse par courrier dans **un mémoire**, est à adresser sous un **délai de quinze jours au commissaire- enquêteur, soit avant le mardi 2 novembre 2021.**

Fait à GRANGE- L'EVEQUE,
le mardi 19 octobre 2021,

Le Commissaire- Enquêteur,



JC DARDENNE

ANNEXE au PV de Synthèse du

19 octobre 2021

RELEVÉ DES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES PAR LE PUBLIC

pendant l'enquête publique
sur la délivrance d'un permis de construire pour
l'installation d'une centrale photovoltaïque
sur la commune de PRUNAY-BELLEVILLE
du 14 septembre 2021 au 15 octobre 2021

o o o o o

Le registre d'enquête, clos le 15 octobre 2021 à 18 h 05 par le commissaire-enquêteur à l'issue de la dernière permanence, comptait six (6) observations écrites par le public pendant la durée de l'enquête. Elles sont reprises ci-après dans leur intégralité.

Observation n °1 de M. Hervé PARIS (10350) PRUNAY-BELLEVILLE

Il est écrit :

« Ce projet permet de valoriser une friche militaire afin de produire de l'électricité verte, propre. Il rentre tout à fait dans le schéma équilibré de produire propre. »

Suit la signature

Observation n °2 de M. Michel LUYNS (10350) PRUNAY-BELLEVILLE

Il est écrit :

« Excellente initiative, bon projet pour l'avenir et la future génération. »

Suit la signature

Dossier 21-00080/51 : Délivrance d'un permis de construire pour une centrale photovoltaïque
sur la commune de PRUNAY-BELLEVILLE (10350)

Observation n °3 de M. Denis PINTO (10350) PRUNAY-BELLEVILLE

(Il faut préciser que l'intéressé est aussi Maire de la commune)

Il est écrit :

« Un très beau projet pour le village et aussi pour la planète. Merci aux organisateurs. »

Suit la signature

Observation n °4 de M. Jean-Luc MARTIN (10350) PRUNAY-BELLEVILLE

Il est écrit :

« Depuis plusieurs années, en tant que membre de l'équipe municipale et à titre personnel, je me suis investi dans ce programme pour apporter à notre commune un complément de revenu non négligeable tout en respectant l'environnement. C'est pourquoi ce projet me tient particulièrement à cœur et je souhaite vraiment que l'étude aboutisse et que la réalisation sera effective dans les prochains mois. Ce serait une belle récompense pour toutes les personnes qui y travaillent depuis longtemps. »

Suit la signature

Observation n °5 de M. Philippe COLLOT (10350) PRUNAY-BELLEVILLE

Il est écrit :

« Très beau projet qui, on pense, va aboutir enfin après plusieurs années de formalités, il faut de la passion et la tenacité du conseil municipal et quelques personnes motivées. Merci à tous. »

Suit la signature

Observation n °6 de M. Franck CHOISELAT (10350) PRUNAY-BELLEVILLE

Il est écrit :

« Avis favorable au projet. »

Suit la signature

QUESTIONNEMENT DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Suite à la visite sur place que j'ai effectuée préalablement à la dernière permanence, j'aimerais connaître les raisons pour lesquelles le projet n'a pas pris en compte la surface comprenant les anciens chenils et l'habitation situés au nord de l'enceinte, si ces derniers avaient été démolis, pour augmenter le nombre de tables photovoltaïques.

O - O - O

Liste établie le 19 octobre 2021,
Le Commissaire- Enquêteur



J-C DARDENNE

***Le mémoire en réponse à ces observations est à fournir au
Commissaire-Enquêteur au maximum dans un délai de 15 jours,
soit le mardi 2 novembre 2021.***